

**Association Pour une Constituante,**  
13 rue du Pré Saint-Gervais, 75019 Paris

**([www.pouruneconstituante.fr](http://www.pouruneconstituante.fr))**

René Chaboy membre de l'association pour une constituante  
et Pdt de l'association lien en Pays d'OC Site [lienenpaysdoc.com](http://lienenpaysdoc.com)  
3 Rue Edmond Antoine De Lacontrie  
82 160 Caylus  
tél: 09 60 35 34 12

*Caylus le Vendredi 30 Mars 2012*

**Monsieur Jean Pierre Barrau**

Maire de Milhars

Le Bourg

81170 MILHARS

Obj./ Demande d'audience.

Monsieur le Maire,

L'association pour une constituante dont je suis membre a pris à plusieurs reprises, position contre la détérioration de la démocratie locale, en particulier sous le coup de butoir des lois territoriales. Elle avait, lors des dernières élections locales, appelé à rencontrer les élus locaux et à engager un large débat sur ces questions ( Voir <http://www.pouruneconstituante.fr/s...> ) . Elle a soutenu les élus qui se battaient pour défendre la démocratie locale voir <http://www.pouruneconstituante.fr/s...>

Aujourd'hui c'est dans le cadre de la Présidentielle que ces questions doivent trouver un nouvel écho. La faible participation des électeurs aux précédentes élections témoigne – au moins au plan national – d'un déclin de la conviction que les élus peuvent ou veulent réellement changer le cours des choses pour résoudre leurs problèmes et ceux de leurs proches. C'est pourquoi en tant que membre de la Constituante je propose de promouvoir un débat.

Au-delà des idées et des personnalités, nous pensons, au sein de l'Association pour une Constituante, que ce sont les règles du jeu politique – la Constitution – qui vide de leur sens le mandat et la capacité des élus à les mettre en oeuvre. C'est la République qui est alors en danger. Les communes et les départements, leurs élus, les électeurs, leurs proches et leurs activités en sont les premières victimes du fait des « lois territoires », du rationnement de leurs ressources propres et de la marche forcée à une intercommunalité supplantant la commune.

Notre association n'a donné aucune consigne de vote ; ce n'est pas son objet. Mais elle encourage ses adhérents et ses sympathisants à débattre, dans le cadre de leur commune et avec leurs élus, des moyens de rendre à l'avenir leur vote réellement utile et capable de répondre aux urgences d'une situation sociale dégradée.

Il est en effet nécessaire et urgent que les élus nationaux retrouvent un véritable ancrage dans une société comportant 65 millions de Français et 500 000 élus de proximité. Il faut qu'il soit fait contrepoids aux influences – à l'usage désastreuses – des centres de décision économiques nationaux et internationaux sur la vie et les activités des citoyens.

Il nous semble important que ces questions soient mises en débat le plus largement possible. C'est tout naturellement que nous nous tournons vers vous, la commune étant un des espaces historique essentiel de la vie civique. Une question est de savoir s'il faut renouer avec ces « assemblées communales » qui, dans les révolutions de 1789, 1830, 1848, 1871 débattaient des besoins de leurs habitants et adressaient leurs revendications ou doléances à leurs élus, ancêtres des conseillers municipaux et généraux.

Plus généralement, il est devenu primordial de poser la question de nouvelles règles du jeu démocratique institutionnel et de l'Assemblée Constituante souveraine qui les proposerait.

Dans cette perspective, je vous propose, au nom d'un futur cercle local de la constituante d'organiser avec vous dans une salle communale une réunion publique sur les sujets évoqués ci-dessus. Pour cela je vous demande de bien vouloir me recevoir en audience afin de nous entretenir avec vous à ce sujet.

Dans l'attente d'une réponse rapide et favorable, recevez, Monsieur le Maire, l'expression de nos cordiales salutations Républicaines.

René Chaboy